

Avenant n°1 – Coupe de France 25 Power Série / Trophée de France Espoirs

Article 5 – Qualifications à la Coupe et au Trophée de France

Les pilotes doivent participer aux championnats 2026 organisés par les ligues régionales participantes. Les participants sont sélectionnés à la Coupe de France 25 Power Série et au Trophée de France Espoirs sur la base des classements intermédiaires des championnats régionaux au 1^{er} septembre 2026.

Les ligues régionales participantes doivent envoyer leurs classements à l'adresse mail suivante : jsobaszek@ffmoto.com, au plus tard le 1^{er} septembre 2026.

Les 5 premiers de chaque catégorie sont automatiquement qualifiés. Si l'un des 5 pilotes qualifiés ne peut pas participer, la place laissée vacante sera proposée aux pilotes suivants dans l'ordre du classement.

Pour être sélectionné, un pilote ne devra pas avoir participé à plus d'une seule épreuve du Championnat de France Mini OGP by Motul 2026 ou de la coupe Moto Mini 190 World Series France.

Moto 5

L'inscription est ouverte à tous les pilotes, sans de notion de qualifications en ligue ou en FSBK.